

DEJEPS spécialité perfectionnement sportif mention water-polo

Objectif

Le titulaire du DEJEPS Water-Polo exerce des missions d'entraînement ou de cadre technique.

Le DEJEPS Water-Polo confère à son titulaire les compétences pour :

- la conception des programmes de perfectionnement,
- la coordination de la mise en œuvre d'un projet de perfectionnement,
- la conduite d'une démarche de perfectionnement,
- la conduite d'actions de formation de cadres.

Il peut être également amené à exercer auprès de tous les publics compétiteurs.

L'intervention de ce professionnel relève d'une délégation de responsabilité émanant d'instances décisionnelles auprès desquelles il rend compte périodiquement des actions entreprises. Dans le cadre de cette délégation, il agit de manière autonome.

Les activités s'exercent notamment dans le cadre de structures sportives affiliées à la Fédération Française de Natation ou de Comités (Régionaux et Départementaux), ou d'entreprises du secteur sportif professionnel. [Replier](#)

- [Dates & lieux \(1\)](#)
- [Contenus](#)
- [Organisation](#)
- [Carte](#)

• **Bellerive-sur-Allier - Du 14/10/2019 au 18/06/2021**


- 2 Route de Charmeil - 03700 Bellerive-sur-Allier
- [CREPS Auvergne Rhône-Alpes Vichy](#) - Tél : 04-70-59-85-60
- Contact : Monsieur Thierry LEFAURE ([Contacter](#)) - Tél : 04 70 59 52 82

Public et financement

Financement	Effectif	Recrutement
Contrat d'apprentissage	15	Ouvert

Public : Jeune

Aire de recrutement : Pays

Trouvez un logement pour votre formation / stage sur le site partenaire :  ma formation, mon logement

Programme

UC 1 : Concevoir un projet d'action

UC 2 : Coordonner la mise en ?uvre d'un projet d'action

UC 3 : Conduire une démarche de perfectionnement sportif en Water-Polo

UC 4 : Encadrer le Water-Polo en sécurité

Modules complémentaires :

Consolidation des compétences :

- Renforcements de formation (contenus théoriques et stage complémentaires)

PSE1 :

- Premiers Secours en Equipe de niveau 1

CSSSMA :

- Certificat de Spécialisation « Sauvetage et Sécurité en Milieu Aquatique » (titre de Maître-Nageur Sauveteur - MNS)

BPJEPS AAN

BPJEPS Activités Aquatiques et de la Natation (diplôme professionnel de niveau IV, délivré par le Ministère des Sports) - Réservé uniquement aux titulaires du BNSSA

Validation de la formation

[DEJEPS spécialité perfectionnement sportif mention water-polo](#)

Niveau de sortie : Niveau III : BTS, DUT

Métiers préparés

[Animateur/trice d'activités physiques et sportives pour tous](#)

[Éducateur/trice sportif/ve](#)

[Éducateur/trice sportif/ve des activités aquatiques et de la natation](#)

[Entraîneur/euse sportif/ve](#)

Modalités pédagogiques

Rythme de formation :

Temps plein

En alternance

Modalité d'enseignement : formation entièrement présentielle

Durées et rythmes

Durée en centre : 820 h

Durée totale : 820 h

21 mois heure(s)

Admission

Niveau d'entrée :

niveau IV (BP, BT, baccalaureat professionnel ou technologique)

Recrutement :

Avoir 18 ans et être âgé(e)s de moins de 26 ans - avoir un employeur et s'engager à suivre un stage sport de haut-niveau dans une structure définie - avoir un certificat médical d'aptitude à la pratique des activités aquatiques - satisfaire aux tests techniques et réussir les exigences préalables à l'entrée en formation - diplôme fédéral recommandé : allègements de formation prévus. Pour entrer en formation, les candidats devront justifier : d'une affiliation à un régime de protection sociale et d'une assurance en responsabilité civile.

Modalités d'accès :

Tests, Entretien

Organisme responsable

[CFA des Métiers du Sport et de l'Animation en Auvergne](#)

1 rue Tourrette

BP 90213

63021 Clermont-Ferrand

Tél : 04 73 30 23 65

Mail : contact@cfa-adasa.com

Site web : <http://www.cfa-adasa.com>

Réf : 03_1601001F
Mise à jour : 23/01/2019
